



**COMMUNIQUÉ
SOUS EMBARGO JUSQU'AU 16 MAI**

Saint-Amable devient une Municipalité amie des enfants (MAE)

Brossard, le 16 mai 2014 - À l'occasion des célébrations entourant la Semaine québécoise des familles 2014, le Carrefour action municipale et famille (CAMF), en collaboration avec UNICEF Canada, a remis l'accréditation MAE à la ville de Saint-Amable. L'événement s'est tenu le 15 mai dernier, à l'Hôtel de Ville, en présence du maire de la municipalité, M. François Gamache, du député provincial M. Stéphane Bergeron, du directeur de l'administration de Norampac Cascades M. Christian Vézina, et du directeur général du CAMF, M. Marc-André Plante.

L'accréditation MAE symbolise l'engagement de la municipalité envers le bien-être des enfants et des droits de l'enfant. En signant la charte de l'initiative MAE, la ville de Saint-Amable s'engage, dans le cadre de ses responsabilités, à apporter son soutien à la mise en application de la Convention et à faire la promotion de la Journée nationale de l'enfant, qui se tient annuellement le 20 novembre. « En se préoccupant autant de ses jeunes citoyens et citoyennes et en s'engageant à promouvoir la Convention relative aux droits de l'enfant, et à l'appliquer dans son milieu, la municipalité de Saint-Amable envoie un message exemplaire à toutes les autres villes du Québec », a ajouté madame Mélissa de Roquebrune, directrice générale d'UNICEF Québec.

La municipalité de Saint-Amable, avec près de 12 000 habitants, a séduit le comité d'accréditation en raison des nombreux projets réalisés et en cours de réalisation afin de contribuer au développement global des enfants de sa communauté, et ce, tant au niveau des loisirs, du soutien aux organismes, du transport, de l'accessibilité, de la réussite éducative que de la sécurité publique. La municipalité de Saint-Amable se démarque, entre autres, par les nombreux moyens de communication structurés et systématiques utilisés pour rejoindre directement les enfants afin de les informer et les consulter sur des sujets qui les concernent. De plus, le CAMF reconnaît la volonté marquée de son administration municipale pour encourager la participation des jeunes et favoriser leur collaboration au sein de différents projets qu'elle soutient (projet de création d'un skatepark, organisation d'un triathlon, planification de la Fête nationale, implication dans l'élaboration de la PFM, etc.).

Le programme MAE s'inscrit directement dans le mouvement qui a amené les municipalités québécoises à adopter une politique familiale dans leur milieu. En recevant l'accréditation MAE, la municipalité de Saint-Amable démontre formellement qu'elle place les enfants au cœur de ses préoccupations et qu'elle fait la promotion des politiques favorables au plein épanouissement de ceux-ci. Elle envoie aussi un message clair à sa population en affirmant son engagement envers la réussite scolaire et le développement des enfants de la communauté », déclare Monsieur Alain Rayes, président du conseil d'administration du CAMF.

Le Carrefour et UNICEF Québec invitent l'ensemble des municipalités du Québec à se joindre à la municipalité de Saint-Louis et à poser leur candidature avant le 1^{er} octobre 2014 pour recevoir l'accréditation Municipalité amie des enfants. Le dossier de candidature est disponible sur le site Internet MAE au www.amiedesenfants.ca.

À propos de l'UNICEF

L'UNICEF est le chef de file mondial des organismes humanitaires et des agences de développement axés sur l'aide à l'enfance. Grâce à des programmes novateurs ainsi qu'à la promotion et la défense des droits de l'enfant, nous protégeons ces droits et sauvons la vie d'enfants dans pratiquement chaque

pays. Notre portée mondiale, notre influence sans égale sur les décideurs et nos divers partenariats nous permettent de contribuer largement à façonner un monde digne des enfants. Entièrement tributaire de contributions volontaires, l'UNICEF vient en aide aux enfants sans égard à leur origine ethnique, religion ou opinion politique. Pour obtenir plus de renseignements sur l'UNICEF, veuillez visiter le unicef.ca.

À propos du Carrefour action municipale et famille

Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) est un organisme à but non lucratif, qui regroupe les municipalités et les MRC intéressées par le développement de politiques familiales municipales et de la démarche Municipalité amie des aînés. De plus, il est le promoteur de l'initiative Municipalité amie des enfants au Québec en collaboration avec UNICEF Québec. En raison de son membership et de sa mission, le CAMF représente le milieu municipal sur toutes les questions relatives à la famille et intervient auprès du gouvernement et des grandes associations intéressées.

-30-

Nous souhaitons remercier sincèrement Avenir d'enfants d'apporter son soutien à cette initiative.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'initiative *Municipalité amie des enfants* lancée en 2009 par le CAMF, veuillez communiquer avec :



Source :

Maryse Bédard-Allaire
Chargée de projet - MAE
Carrefour action municipale et
famille
450 466-9777, poste 223
mballaire@carrefourmunicipal.qc.ca
www.amiedesenfants.ca